



# Lire, écrire, compter: un droit menacé par les économies fédérales

■ ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE

FÉDÉRATION SUISSE LIRE ET ÉCRIRE

« Ce n'est que grâce au cours en compétences de base que j'ai pu reprendre une formation pour me spécialiser dans la vente. Avec cette formation mon employeur m'a permis de prendre de nouvelles responsabilités au sein de l'entreprise. Maintenant je me trouve à la tête de six personnes », déclare P., responsable de vente. Comme cette personne, 1,25 million d'adultes en Suisse rencontrent des difficultés en lecture (étude PIAAC, OFS, décembre 2024) et en écriture.

Lire et écrire sont des compétences de base, au même titre que calculer, parler une langue locale et utiliser un ordinateur ou un smartphone. Dans un contexte marqué par la pénurie de main-d'œuvre spécialisée, l'omniprésence de l'intelligence artificielle et la transition numérique, les exigences sont particulièrement pointues, tant dans le monde du travail que dans la vie privée. Un bon niveau en compétences de base est indispensable pour mener une vie autodéterminée.

**La Confédération entend supprimer l'encouragement des compétences de base**

Le programme d'allègement budgétaire 2027 du Conseil fédéral prévoit des économies notamment dans le domaine de l'encouragement des compétences de base en Suisse. Les cantons ne devraient plus obtenir d'aides pour financer des cours, des offres de conseil ou des campagnes d'information. La Confédération entend également supprimer les soutiens financiers aux organisations de formation conti-

nue qui s'engagent pour la formation de personnes menacées d'exclusion.

« Si je n'avais pas suivi de cours, je serais moins autonome. J'aurais des factures en retard, des frais et des problèmes administratifs. Si je devais perdre mon travail, j'aurais

des difficultés pour postuler, parce qu'il faut faire par email. » (Noémie, coiffeuse)

Les coupes budgétaires prévues compromettent l'organisation de cours dans les domaines de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale, du calcul et des compétences numériques. D'autres prestations, telles que la hotline de conseil gratuite ou les mesures de sensibilisation destinées aux personnes relais (par exemple les prestations de conseil des ORP, des services sociaux ou des offices de consultation familiale), seraient également concernées.

Or, sans ces offres, de nombreuses personnes n'auraient pas la possibilité d'accéder à une offre de cours.

« Si je n'avais pas été en contact avec la hotline de conseil, je n'aurais pas pu aller au cours car je ne sais pas employer internet. » (N., employée polyvalente)

Un bon niveau en compétences de base est essentiel pour faire face aux situations de la vie quotidienne, professionnelle et sociétale, et pour conserver son autonomie. Néanmoins, une part non négligeable de la population rencontre des difficultés en lecture, en calcul et en résolution de problèmes, comme le montre l'étude PIAAC (OFS, décembre 2024): environ 30 % des personnes entre 16 et 65 ans ont des compétences faibles dans au moins l'un de ces domaines, ce qui représente 1,67 million

de personnes. Les économies prévues affectent notamment ces personnes, avec des répercussions incertaines sur la cohésion sociale.

**Les offres de cours: un pas vers plus d'autodétermination**

Une personne qui sait bien lire et écrire se sent en confiance pour effectuer les tâches écrites qu'on lui demande dans son métier et dans la vie de tous les jours. Pour bon nombre d'adultes concernés, les cours ou les offres de formation à bas seuil sont un premier pas vers l'amélioration de leur autonomie. En effet, pour les personnes en difficulté avec la lecture et l'écriture, certaines activités courantes, par exemple remplir un rapport de travail, comprendre la notice

d'un médicament ou interpréter les réponses d'une intelligence artificielle, sont des obstacles insurmontables.

« Sans cours, je serais perdue, parce que je ne suis pas encore à 100 % indépendante, donc je devrais m'appuyer sur mes enfants ou des tiers. Sans ça, je ne serais pas à la page des changements informatiques ce qui m'empêcherait une bonne intégration dans la société. Il y a encore des étapes à franchir pour arriver au bout de mes rêves. » (Malika, maman)

Si nous souhaitons assurer le bon fonctionnement de la société, il est indispensable que toute personne ait accès aux compétences de base, afin de renforcer la participation à la vie sociale, professionnelle et culturelle. Les coupes prévues par le Conseil fédéral auront l'effet contraire et engendreront d'importants coûts subséquents.

**Conséquences économiques**



### des mesures d'économie

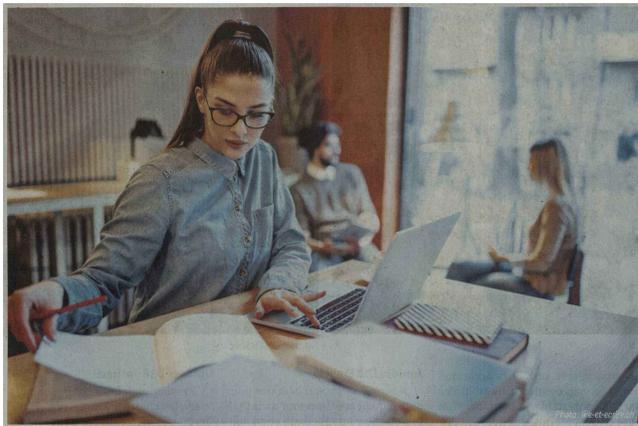
Selon une étude du bureau BASS, les dépenses de l'assurance chômage liées au manque de compétences de base s'élèvent à plus d'un milliard de francs par an. Tout investissement dans la

formation continue est donc pertinent du point de vue économique. Il faut espérer que le parlement abonde dans ce sens et corrige la décision du Conseil fédéral.

La formation continue est un pilier

central de la solidarité et de la pérennité de la société.

Offre de cours et de formation pour adultes: [www.simplement-mieux.ch](http://www simplement-mieux.ch). La hotline au 0800 47 47 47 propose des conseils gratuits par téléphone.



**Lundi 8 septembre**  
**Journée internationale de l'alphabétisation**